



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2025

L'État en Nouvelle-Aquitaine

Actions régionales

Les chiffres-clés de la Nouvelle-Aquitaine

37 milliards d'euros de dépenses dont

- › investissement, fonctionnement, interventions :
11 milliards d'euros
- › salaires et pensions :
15 milliards d'euros
- › dotations aux collectivités territoriales :
11 milliards d'euros

Source DRFIP – Rapport financier 2024

Direction de la publication :



Étienne GUYOT
Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest
Préfet de la Gironde

Rédaction :



Sylvain PELLETERET
Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales de la Nouvelle-Aquitaine

Crédits photo :

Services de l'État

Réalisation et impression :

Imprimerie du Secrétariat Général Commun
Départemental de la Gironde

Imprimé sur papier PEFC fabriqué en France 

SOMMAIRE

Atteinte du plein emploi
et réindustrialisation
du territoire..... 3

Planification écologique :
agir pour traiter les enjeux du
changement climatique.....13

Un État innovant au service
des citoyens et des
territoires21

Renforcer la cohésion
sociale et la protection
des plus vulnérables26



ÉDITO

Ce rapport d'activité présente le bilan de l'action des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine tout au long de l'année 2025. Il illustre, au fil des mois, l'engagement de l'ensemble des agents de l'État en faveur des habitants, des collectivités, des élus, des entreprises et des associations.

Anticiper les risques, répondre aux situations de crise, soutenir les projets qui font vivre notre territoire, préserver la cohésion nationale, répondre aux besoins spécifiques des néo-aquitains et des territoires, accompagner le développement économique de la région, déployer la transition écologique, garantir des services publics performants et accessibles à tous, etc. Ce sont autant de défis que nous avons relevés en 2025 et d'enjeux majeurs auxquels nous continuerons à faire face dans les années à venir.

Sans être exhaustive, cette publication retrace les actions et projets entrepris ou soutenus en 2025 à travers les 4 axes de la politique prioritaire gouvernementale déclinée en région par l'État :

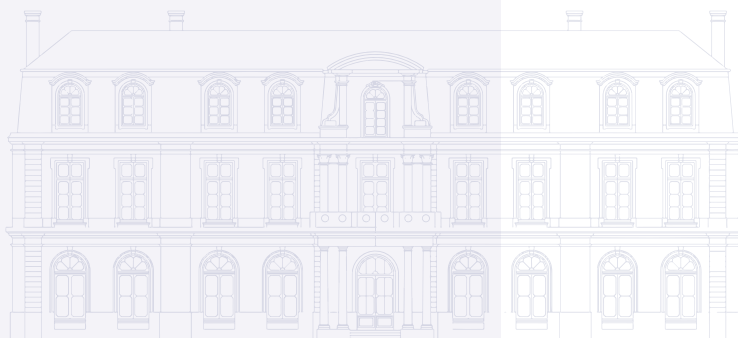
- › Atteindre le plein-emploi, permettre à chacun de s'insérer professionnellement et poursuivre la réindustrialisation du territoire.
- › Planifier et accélérer la transition écologique pour répondre aux défis climatiques, protéger la biodiversité et nos ressources.
- › Moderniser nos services publics pour garantir un État innovant au service des citoyens et des territoires.
- › Promouvoir la cohésion sociale et protéger les plus vulnérables, en assurant l'égalité des chances de tous les citoyens.

Je tiens à remercier sincèrement tous les agents de l'État et opérateurs publics pour leur dévouement, leur expertise et leur réactivité. Ensemble, nous poursuivrons la dynamique engagée au service de la Nouvelle-Aquitaine et de ses habitants, pour les accompagner, les protéger et améliorer leur qualité de vie.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2025.

Étienne GUYOT

Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest
Préfet de la Gironde



ATTEINTE DU PLEIN EMPLOI ET RÉINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE

En 2025, on recense en Nouvelle-Aquitaine :

2 273 100 emplois salariés

dont 280 200 emplois industriels

+ 95 000 créations d'entreprises

(hors agriculture), soit 3,4 % de plus qu'en 2024

Une augmentation du nombre de créations de sociétés (+1,8 %)
et d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneurs (+4,8 %)

par rapport à 2024

19 ouvertures nettes de sites industriels

selon le Baromètre industriel de l'État qui mesure
la dynamique de réindustrialisation en France

Néanmoins, l'emploi salarié recule (- 12 000 emplois salariés, - 0,5 % par rapport à 2024)

L'emploi agricole se replie (- 900 emplois salariés)
ainsi que le secteur de la construction (-2,7 % depuis 2024)

L'industrie perd 1 500 emplois salariés en 2025,
soit une baisse de 0,5 % par rapport à 2024

■ INSEE



2025, UNE ANNÉE FORTE EN MATIÈRE D'EMPLOI

LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ET ENCOURAGER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

L'inscription de tous : mieux accompagner les personnes sans emploi dans leur parcours professionnel



En 2025, la mise en œuvre de l'inscription de tous a marqué une étape importante dans la transformation du service public de l'emploi. Issue de la loi pour le plein emploi de 2023, cette évolution prévoit depuis le 1^{er} janvier 2025 l'inscription automatique à France Travail, sans aucune démarche à effectuer, de toutes les personnes sans emploi.

En Nouvelle-Aquitaine, France Travail s'est pleinement mobilisé aux côtés de ses partenaires (Missions Locales, Cap emploi, Départements, etc.) pour réussir ce déploiement. L'enjeu : simplifier l'accès à l'accompagnement pour les personnes qui en ont le plus besoin, en facilitant leur entrée dans un parcours lisible, coordonné et adapté à leur situation. Cette dynamique traduit une ambition partagée : proposer à chacun un suivi plus personnalisé, plus réactif et mieux articulé avec les réalités des territoires.



■ FRANCE TRAVAIL



L'égalité des chances en action pour l'accès à l'emploi

Les 15 et 16 mai 2025, plus d'une centaine d'événements ont été organisés en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la **1^{ère} édition du Festival UNIQUES** qui vise à sensibiliser le grand public et les professionnels, à faire évoluer les mentalités et à inspirer grâce à des initiatives concrètes et des parcours inspirants.

Parmi les grands temps fort : le Festival des Solutions à La Roseaie d'Anglet le 15 mai, des rencontres avec des personnalités inspirantes comme l'athlète paralympique Perle Bouge, la championne d'athlétisme et entrepreneure Naïma Selouane, ou encore Fabienne Arata-Camps, directrice générale de LinkedIn France. Enfin, des rencontres avec des entreprises engagées et des solutions associatives ont montré des voies concrètes pour lever les freins à l'emploi.

■ FRANCE TRAVAIL



Un appui renforcé des services de l'État en faveur de l'entrepreneuriat féminin

En 2025, l'entrepreneuriat féminin a continué de bénéficier d'un appui renforcé des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Région, Bpifrance et les acteurs bancaires.

Moyen d'émancipation autant que levier de développement et d'innovation, le Plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes (PAREF) répond à 3 priorités : lever les freins spécifiques que rencontrent

les femmes, les accompagner à la création, reprise ou développement d'entreprise et à favoriser l'accès aux financements.

APPEL À PROJETS 2025

- › Investissement annuel de 150 000 €, dont 50 000 € de l'Etat.
- › 14 projets d'accompagnement soutenus

■ DRDFE



PEPITE ou comment favoriser l'entrepreneuriat étudiant

Le dispositif PEPITE (Pôle Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) vise à renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation dans l'enseignement supérieur, en mettant en œuvre des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant.

La Nouvelle-Aquitaine compte deux PEPITE*, dont les membres agissent de manière concertée et développent de nombreuses actions qui font émerger chaque année de nouveaux projets, toujours plus ambitieux ou innovants. Un travail important est en particulier mené en faveur du développement et de la valorisation des compétences des étudiants entrepreneurs.

Le dynamisme de l'entrepreneuriat local est un réel enjeu pour le développement de nos territoires de demain. Par leur action et leur engagement, les jeunes entrepreneurs contribuent à la visibilité et à la reconnaissance des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région académique, et concourent également au développement économique et au rayonnement de la DREETS.

EN 2024-2025

- › 700 étudiants ont reçu le statut d'étudiants entrepreneurs en Nouvelle-Aquitaine
- › une augmentation de 31% par rapport à 2023-2024

* Le **PEPITE Nord-Aquitain** (porté par l'Université de Poitiers, l'ISAE-ENSMA et l'Université de Limoges) et le **PEPITE ECA - Entrepreneuriat Campus Aquitaine** (porté par l'Université de Bordeaux, La Rochelle Université et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour).

■ DRARI



Le déploiement du Comité régional pour l'emploi

En 2025, les services de la DREETS ont été fortement mobilisés pour contribuer à la mise en œuvre en Nouvelle-Aquitaine de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023.

Des diagnostics territoriaux ont été réalisés dès le début de l'année 2025 afin d'outiller les instances de l'emploi (comités départementaux pour l'emploi - CDPE - et comités locaux pour l'emploi - CLPE) qui ont ainsi pu élaborer des feuilles de route et identifier des actions à mener en priorité.

Fin 2025, la Nouvelle-Aquitaine dispose d'une architecture de pilotage renouvelée, permettant de mieux anticiper les transitions économiques, de répondre aux tensions de recrutement et d'améliorer l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail.

■ DREETS



L'ÉTAT S'ENGAGE POUR L'EMPLOI DES FEMMES

Valoriser les métiers de l'industrie auprès des femmes

Lors de la semaine de l'Industrie du 17 au 23 novembre 2025, une action emblématique « Femmes d'industrie » a permis de promouvoir les métiers de l'Industrie auprès de **80 femmes** à la recherche d'un emploi et/ou en situation de reconversion.

Sous l'impulsion des équipes de la DREETS et de France Travail Nouvelle-Aquitaine, des acteurs institutionnels, opérateurs publics, branches professionnelles du secteur de l'Industrie, organismes de formation et associations ont co-construit cet événement en y associant **30 entreprises engagées**.

À la clé, une immersion facilitée, une entrée en formation et bien entendu un emploi.



■ FRANCE TRAVAIL / DREETS



La deuxième édition du concours « 101 femmes de Matignon »



A l'initiative du ministère de l'égalité femmes hommes et de Bpifrance, le concours « 101 femmes de Matignon » a été lancé pour une **2^e édition le 3 mars 2025** avec le réseau des partenaires du PAREF Nouvelle-Aquitaine (Conseil régional, bpifrance, BNP Paribas, Caisse d'Epargne, France Travail).

66 dossiers ont été examinés en 2025 par un jury régional qui a sélectionné **12 lauréates** pour représenter chaque département.

Les lauréates ont été invitées à travailler leurs projets lors d'un Bootcamp et ont été reçues à Matignon le 17 juin 2025.

12 femmes cheffes d'entreprise aux projets innovants, ambassadrices de l'entrepreneuriat féminin en Nouvelle-Aquitaine en 2025 :

16 / Charente : Chloé MARCHAND – Révolution végétale

17 / Charente-Maritime : Léanne BECKING – Shooting photos

19 / Corrèze : Sophie FERNANDEZ – SON PET

23 / Creuse : Kadia PALLEAUX – Fraîcheur Teranga

24 / Dordogne : Cécile LERICI – Un Meuble et C...etera

33 / Gironde : Mathilde BOUCHET – Bonne Dose

40 / Landes : Marika GICQUEL – Atelier Croupion

47 / Lot-et-Garonne : Melissa REGOUG – La P'tite Caverne de Mèl

64 / Pyrénées-Atlantiques : Romane FORMENT – Sandosa

79 / Deux-Sèvres : Kelly TINCHON – LABITA

86 / Vienne : Marie-Ange CARPIO – Ressources et Résonnances

87 / Haute-Vienne : Stéphanie WAHL – A'lim TDE (Coup de cœur régional du jury)

■ DRDFE



LE SOUTIEN AUX MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

La professionnalisation du mouvement sportif et le soutien aux actions liées aux politiques publiques du sport

En 2025, la reconduction de la campagne de subventionnement portée par l'Agence Nationale du Sport/Projets Sportifs territoriaux (ANS/PST) en Nouvelle-Aquitaine traduit un engagement fort et structurant en faveur du développement du sport sur le territoire avec un budget annuel de **6 M€**.

Campagne 2025 de subventionnement portée par l'ANS/PST : une **enveloppe globale reconduite de 6 M€**.

Ces crédits ont permis de :

- › financer 180 créations, consolidations ou renouvellements de postes (1,2 M€)
- › pérenniser 344 emplois existants (3,8 M€)
- › sécuriser durablement le tissu associatif sportif
- › soutenir 524 emplois au total

Le dispositif SESAME



Le dispositif **SESAME** (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement) a pour objectif d'accompagner des jeunes vers une qualification professionnelle visant un emploi dans le sport ou l'animation. Les bénéficiaires

sont généralement des jeunes sortis du système scolaire, sans qualification ou avec peu de diplômes, issus de quartiers prioritaires, de zones rurales ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Le dispositif est souvent associé à un Contrat d'Engagement Jeune ou un Service Civique qui octroient un statut et une rétribution au jeune.

En 2024-2025 : 236 parcours financés dont 82 femmes (35 %).



UNE ACCÉLÉRATION DES FORMATIONS POUR UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES



Lancement du projet Capémare : répondre aux besoins de compétences pour le développement de l'éolien offshore

Financé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA), le campus professionnel des énergies marines renouvelables CAPÉMARE vise à **répondre aux besoins en compétences des filières industrielles vertes dans le cadre du Plan France 2030**.

Il a pour objectif d'accompagner l'essor de la filière des énergies marines renouvelable (EMR) en formant des professionnels qualifiés, du niveau pré-bac jusqu'à bac +5, autour de 3 axes structurants :

- › **Création d'un nouveau Master « EOLE »** visant à former des cadres de haut niveau, avec une spécialisation en environnement marin et sciences de l'ingénieur.
- › **Développement d'un dispositif de professionnalisation « COMP'EOLE »** comprenant des modules de formations initiales et continues, des certifications maritimes et éoliennes, des modules de formation linguistique (anglais technique) avec immersions sur des chantiers européens.

- › **Création d'une démarche d'acculturation professionnelle « CAP'EOLE »**, portée par l'entreprise BLUESIGN | Lead the way et la région académique Nouvelle-Aquitaine, visant à promouvoir les filières et les métiers des EMR.



Partenariat entre la région académique et Enedis autour des formations aux métiers des réseaux électriques

D'ici 2030, la filière des réseaux électriques aura besoin de près de 5 000 recrutements pour répondre aux départs à la retraite ainsi qu'à la forte augmentation de raccordements électriques d'ici 2027.

Afin d'anticiper ces besoins en compétences et de former les futurs professionnels du secteur, des partenariats ont été mis en place entre la région académique et des acteurs économiques, dont Enedis qui est engagée dans le **programme « Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique »** qui implique directement des lycées professionnels proposant des formations techniques en électricité.



Le projet INFRANUM : transformation numérique des établissements d'Enseignement Supérieur de Recherche et d'Innovation (ESRI)

L'État et la Région soutiennent ce projet structurant dont le coût complet avoisine 60 M€ (incluant les demandes FEDER), notamment dans le cadre du **Contrat de Plan Etat Région 2021-2027 à hauteur de 5 M€ pour la part Etat**.

La **transformation numérique des établissements néo-aquitains de l'ESRI** se caractérise par la construction de grands projets, à l'échelle nationale et régionale, tant en formation qu'en recherche, se traduisant par une forte multiplication des usages, l'explosion des

données et de leur stockage hautement sécurisé, conjugués au besoin d'une augmentation significative des vitesses de traitement et de transmission, tout en respectant l'environnement par des équipements moins énergivores.

En Nouvelle-Aquitaine, cette transformation se concrétise par le grand projet numérique mutualisé INFRANUM, collectivement porté par l'ensemble des établissements néo-aquitains de l'ESRI qui vise le développement d'actions structurantes à l'échelle des territoires, des usages et des organisations.



La Place de l'emploi et de la formation : un village itinérant au service des territoires



Village itinérant adapté à chaque territoire, la Place de l'emploi et de la formation accueille des entreprises locales, des organismes de formation et des partenaires apportant des solutions aux freins identifiés.

Ses objectifs : aller à la rencontre des demandeurs d'emploi, proposer des offres ciblées et conseiller sur les démarches de retour à l'emploi grâce à des services mutualisés (Conseillers Référents, réseau France Travail, Cap emploi, missions locales).



- › 12 départements couverts
- › 18 dates
- › 14 étapes généralistes et 4 thématiques (Santé, Mer, Industrie, métiers Verts)
- › 325 visiteurs en moyenne par étape, avec un pic à 680

Taux de satisfaction : 83 % des visiteurs et 93 % des entreprises

Le truck de l'emploi sillonne la Nouvelle-Aquitaine



Déclinaison itinérante du dispositif des Places de l'emploi, le truck de l'emploi a sillonné la Nouvelle-Aquitaine du **16 juin au 20 juin 2025**. Ce camion aux couleurs de France Travail, spécialement aménagé pour venir à votre rencontre dans des communes parfois isolées, installe un véritable espace d'échanges et de recrutement en plein cœur des bourgs et petites communes, là où les services publics se font plus rares.

Même esprit & même objectif : aller à la rencontre de tous les publics et permettre à tous de bénéficier d'un espace d'échanges, de rencontres et créer les conditions favorables à une reprise d'activité.

- › 700 personnes accueillies
- › près de 40 entreprises et une quinzaine de partenaires ont été mobilisés
- › plus de 500 offres d'emploi présentées



Lors de cette première édition, **10 étapes ont été organisées sur 5 jours** couvrant des communes telles que Lubersac, Egletons, Carlux, Montignac-Lascaux, Damazan, Lafox, Moliets-et-Maa, le QPV de Dax, ainsi que Gan Oloron.

■ FRANCE TRAVAIL



NOUVELLE-AQUITAINE, PREMIÈRE RÉGION INDUSTRIELLE DE FRANCE EN 2025

Avec 19 ouvertures nettes d'usines, la Nouvelle-Aquitaine est la région qui ouvre le plus de sites industriels sur l'année 2025, confirmant son rôle moteur dans la réindustrialisation du pays. Une dynamique portée par les secteurs traditionnellement implantés dans cette région : la défense et l'aéronautique. 44 sites industriels ont ouvert ou connu une extension significative.

UNE INDUSTRIE PLUS MODERNE, PLUS PERFORMANTE

Le Plan France 2030

La réindustrialisation de la Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur une stratégie nationale et territoriale ambitieuse qui comporte un volet financier porté par le **Plan France 2030 pour moderniser l'industrie française**. En Nouvelle-Aquitaine, l'engagement de l'Etat auprès des entreprises néo-aquitaines en matière de recherche, de développement et d'innovation est constant : en **2025 dans le cadre du volet national de France 2030, 76 projets ont été soutenus pour un montant de l'État de 510 M€**. Le volet régionalisé du plan France 2030, déployé en parallèle spécifiquement sur le territoire, accompagne des projets industriels d'envergure, contribuant ainsi à la dynamique économique régionale, à l'innovation technologique, ainsi qu'à la création et au maintien d'emplois durables et qualifiés.

Ces initiatives, porteuses de valeur ajoutée pour le territoire, confirment la volonté partagée de renforcer la compétitivité et l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine.

En 2025, la région Nouvelle-Aquitaine est devenue numéro 1 en France pour les ouvertures nettes d'usines, avec une industrie qui représente 13,3 % de son PIB contre 9,5 % en moyenne nationale.



■ DREETS / ADEME

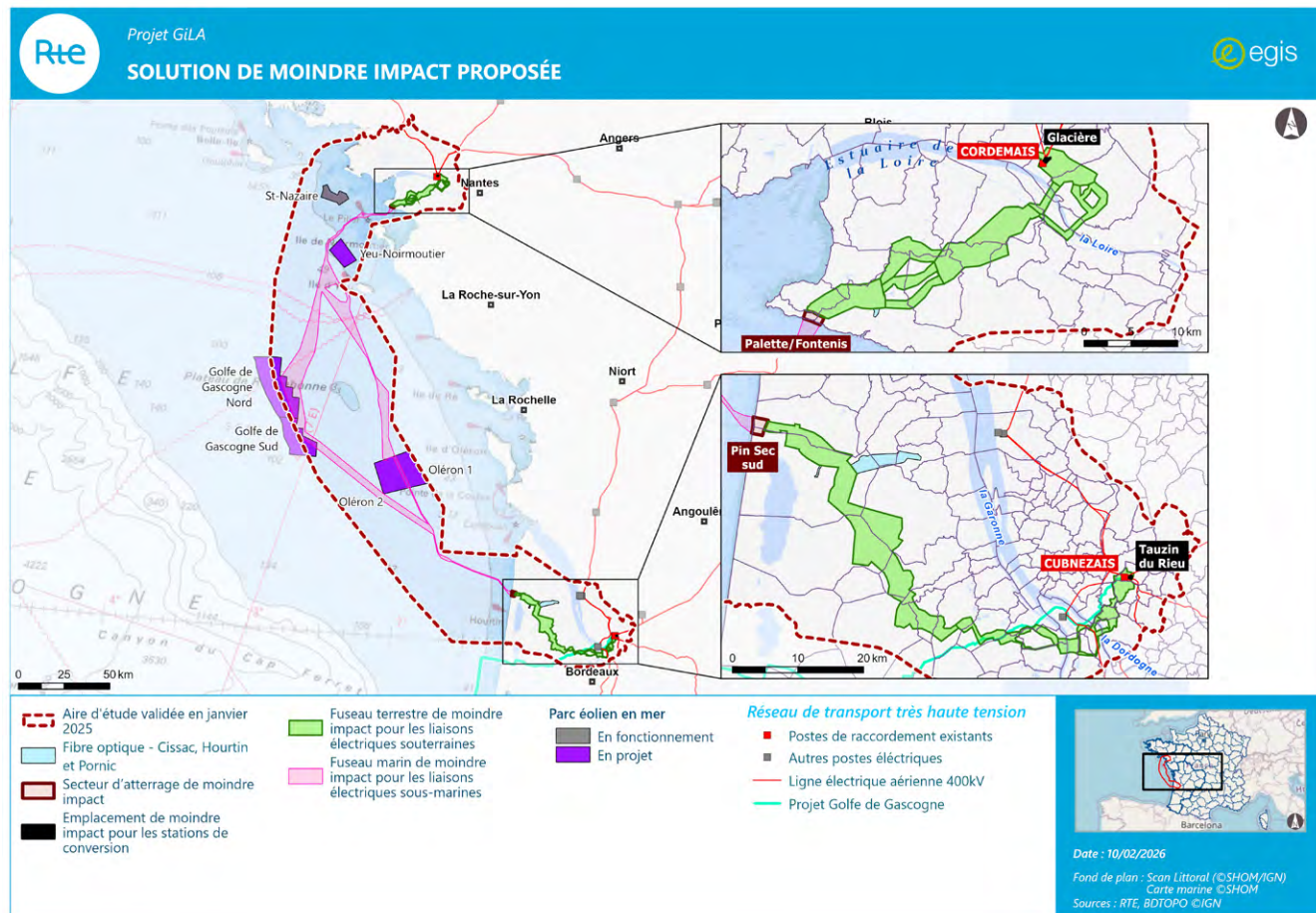


GiLA : l'axe électrique de demain entre la Gironde et la Loire-Atlantique

Porté par RTE, le projet **GiLA** va relier la Gironde à la Loire-Atlantique pour sécuriser notre avenir électrique. Ce nouvel axe qui consiste en la **création d'une double liaison électrique à courant continu souterraine et sous-marine permettra de**, permettant de raccorder de futurs parcs éoliens en mer tout en renforçant la solidarité énergétique entre nos régions.

Une phase de concertation exemplaire impliquant élus et citoyens a été coordonnée par le préfet de région Nouvelle-Aquitaine. Concernant deux régions (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) et quatre départements : la Gironde, la Loire-Atlantique ainsi que les domaines maritimes de Charente-Maritime et de Vendée), les fuseaux et emplacements de moindre impact (pour les stations de conversion et sites d'atterrissage) ont été validés fin 2025.

- › **400 km de long et 320 000 volts** de puissance transportée en courant continu.
- › 4 milliards d'euros d'investissement pour la transition énergétique.
- › Mise en service prévue en 2034



■ DREAL

Soutenir l'industrie de défense et la souveraineté des activités économiques



L'année 2025 a été marquée par de nombreuses actions visant à renforcer le lien des armées avec les territoires, afin notamment de soutenir l'industrie de défense et la souveraineté des activités économiques.

Ainsi, le trinôme économique composé du réseau des CCI de Nouvelle-Aquitaine et des acteurs représentatifs des entreprises, des Armées et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) s'est réuni dans plusieurs départements néo-aquitains (Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Dordogne).

800 entreprises ont participé aux rencontres des marchés de la défense organisées à Agen, Bordeaux et Brive-la-Gaillarde. Elles ont ainsi pu découvrir les opportunités de débouchés en Nouvelle-Aquitaine.

■ SGAR

UNE INDUSTRIE DÉCARBONÉE, UNE INDUSTRIE PLUS COMPÉTITIVE

Le retour de la voile sur les navires de transport



La DIRM sud-Atlantique s'implique pleinement pour accompagner les porteurs de projets dans un cadre de sécurité et de prévention de la pollution maîtrisé. Ainsi le centre de sécurité des navires de La Rochelle, service de la direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique, participe activement à l'étude de la conformité du navire « CAPTAIN ARCTIC » en vue de sa mise en service, et ensuite tout au long de son exploitation dans le cadre des visites réglementaires par l'autorité maritime.

Ce futur navire de croisière polaire sous pavillon français intègre de nombreux éléments permettant une exploitation la plus décarbonée possible : propulsion vélique, production d'électricité par panneaux photovoltaïques, production de chaleur par chaudière à granulés de bois.

La mise en place de ces éléments représente une innovation à la fois sur le plan technique, mais aussi sur l'accompagnement réglementaire effectué par l'Etat, qui doit examiner des solutions qui ne sont pas encore complètement intégrées en droit. C'est bien alors l'expertise locale qui est mobilisée.

■ DIRM

Le projet EURENCO à Bergerac : un exemple d'action publique efficace et durable

Avec le projet EURENCO à Bergerac, la Nouvelle-Aquitaine prouve que réindustrialisation et transition écologique peuvent avancer de pair.

En un temps record, l'instruction de 5 arrêtés clés a permis de relocaliser la production de poudre gros calibres et ainsi de doubler la capacité des charges modulaires utilisées notamment pour les obus du canon Caesar, renforçant ainsi **la souveraineté industrielle et militaire sur le territoire national.**

Aidés par leur connaissance précise du terrain et grâce aux outils de la Loi industrie verte, les services de l'État ont permis de conjuguer rigueur environnementale et accélération des procédures, en associant un dialogue constant avec l'industriel et une mobilisation totale des services de l'État pour protéger la biodiversité tout en renforçant notre économie locale.

- » Doublement de la capacité des charges modulaires
- » 27 inspections réalisées depuis 2019
- » Autorisation environnementale pour le projet 2026 incluant une évaluation environnementale complète
- » Mesures strictes de maîtrise des rejets et protection des espèces

■ DREAL

Dépenses antipollution dans l'industrie

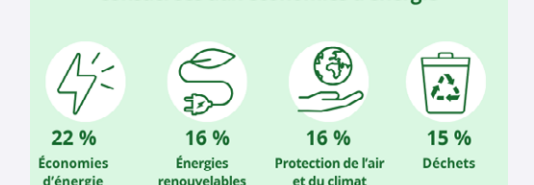
60 % des établissements industriels de Nouvelle-Aquitaine ≥ 20 salariés réalisent des dépenses antipollution.

28 % des établissements industriels réalisent des investissements pour réduire leur consommation d'énergies

Hormis les dépenses d'investissement et d'étude, les industries engagent des dépenses courantes liées à la protection de l'environnement : dépenses de récupération et de traitement des déchets, dépenses de fonctionnement et d'entretien des équipements, dépenses dédiées à la collecte et au traitement des eaux usées.

1/3 établissement recourt au management environnemental, ces dépenses constituant 7 % de l'ensemble des dépenses courantes.

22 % des dépenses d'investissements antipollution consacrées aux économies d'énergie



■ INSEE

Une task force au service d'une industrie verte



Sur le volet décarbonation, les actions ont été déployées en ciblant en priorité les sites les plus émetteurs, des 2 sites du top 50 national vers les autres industriels

soumis aux quotas d'émission. L'animation d'une taskforce composée de la DREAL, la DREETS, l'ADEME, avec aussi la Région et l'AREC, a permis d'optimiser les échanges et visites chez les industriels pour déclencher des projets de décarbonation.

2025 a été également l'année de démarrage des études dans le cadre des deux Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBAC) néo-aquitaines, appel à projets issu de France 2030 et regroupant respectivement les principaux industriels de la plateforme de Lacq et ceux autour du Grand Port Maritime de Bordeaux. L'action a également consisté à animer les réseaux territoriaux permettant une décarbonation de sites moins émetteurs mais plus nombreux, notamment via le pilotage d'une action régionalisée réalisée par les CCI.

■ DREAL / DREETS / ADEME



Le programme « Territoires d'industrie » en Transition Écologique



11 projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés en 2025 par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Au total, sur la période 2024-2025, 23 projets ont été soutenus sur la région Nouvelle-Aquitaine pour un soutien global de l'État de 7,7 M€.

LES 11 PROJETS LAURÉATS EN 2025

- › Analysys (Charente)
- › Céramiques et Développement (Corrèze)
- › Cofidur (Dordogne)
- › Premier Tech & MMT-B (Gironde)
- › Préfa 2 Gascogne, INNOVI & CATALDI (Lot-et-Garonne)
- › Purenat (Pyrénées-Atlantiques)
- › Raynaud & C2000 (Haute-Vienne)

■ DREETS



Colloque Défense et Environnement des trinômes académiques



Tous les deux ans, une des trois académies de la région académique Nouvelle-Aquitaine accueille le colloque des trinômes académiques réunissant les personnels de l'Éducation nationale, les représentants des Armées et les auditeurs régionaux de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale).

C'est dans ce cadre que s'est tenu à Limoges, les 25 et 26 novembre 2025, le colloque des trinômes académiques consacré à la thématique « Défense et Environnement ».

Dans un contexte international sous tension, cette rencontre a mis en regard cadres institutionnels et problématiques scientifiques, reliant ainsi l'Éducation au développement durable (EDD), l'éducation à la citoyenneté et les impératifs opérationnels.

■ RECTORAT / DRARI



PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE : AGIR POUR TRAITER LES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

76 EPCI engagés

dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique en Nouvelle-Aquitaine (75 % des habitants)

45 établissements de santé

(financés pour réaliser leur bilan carbone)

3 700 hectares de forêts et

4,5 millions de plants adaptés

pour 10 M€ d'aides

Fonds hydraulique agricole 2025

10 projets lauréats et

3,62 M€ mobilisés en 2025

Face aux menaces de la punaise diabolique sur la noisette

5,65 M€ sur 5 ans

Une baisse moyenne de

11,1 % d'énergie

(soit environ 5,60 Gwh)

grâce aux économies réalisées dans les 54 bâtiments des établissements publics et services de l'État (394 978 m²)

10 jeunes visons

réintroduits en milieu naturel

Adoption de la stratégie maritime de façade

par arrêté du 19 novembre 2025

EN 2025, L'ÉTAT APPORTE SON SOUTIEN MASSIF FACE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Deux conférences des parties (COP) les 14 février et 13 novembre en 2025 fixent le cap de l'action à conduire



Ces temps fort ont réuni les collectivités territoriales, ainsi que les principales parties prenantes au niveau régional (institutionnels, acteurs économiques, socio-professionnels, société civile), en présence d'Antoine PELLION puis d'Augustin AUGIER, Secrétaire généraux de la planification écologique.

En Nouvelle-Aquitaine, la démarche de planification écologique, co-portée par l'État et la Région, avance dans sa mise en œuvre.

De nombreuses actions se déploient progressivement dans les territoires, en matière de décarbonation des mobilités, des bâtiments et de l'industrie, de développement des énergies renouvelables, en faveur d'une économie plus sobre en ressources, de préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, des écosystèmes forestiers, d'une agriculture plus résiliente, tout en permettant le développement des différents secteurs d'activités, ainsi qu'en matière d'adaptation au changement climatique.

Des actions d'accompagnement, en lien avec la COP, menées en 2025

L'atlas régional des enjeux du changement climatique

L'État en collaboration avec le Conseil régional a produit l'atlas régional « tracer l'avenir » qui présente les effets du changement climatique à l'horizon 2050 sur les territoires et ses impacts notamment sur les activités économique, le patrimoine naturel ou encore la protection des populations.



■ SG COP

500 acteurs réunis autour des enjeux climatiques



La vulnérabilité des entreprises au regard des projections climatiques

Dans le cadre de la COP régionale, la DREETS a mené deux études pour déterminer la vulnérabilité des entreprises au regard des projections climatiques à 2050 :

- › une enquête sur la perception et les besoins industriels pour faire face à ces dérèglements climatiques ;
- › une étude diagnostic sur la vulnérabilité des entreprises face aux projections climatiques.

Les éléments d'analyse permettront d'éclairer les orientations des actions à mettre en place et de structurer une feuille de route stratégique déclinée à la fois sur les volets filières et territoires.



■ DREETS

La Mission adaptation au changement climatique (MACC) des sites touristiques

L'intensification des aléas climatiques pousse le secteur du tourisme à repenser ses modèles. **Pour l'accompagner, une expérimentation a été menée auprès de 10 sites emblématiques*, à fort intérêt environnemental, culturel, historique ou récréatif**, pour les aider à construire des stratégies résilientes face aux défis à venir.



Ombrager les aires d'attente et les aires de pique-nique, mettre à jour les plans de gestion sylvicole en prenant en compte les enjeux climatiques, gérer les questions pluviales et ressources en eau, ou encore établir un protocole de prévention et d'intervention en cas d'événements météorologiques extrêmes : autant de pistes d'actions concrètes ont découlé de ces diagnostics de vulnérabilité.

* La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, Angoulême (16) - DéfiPlanet', Poitiers (86) - Les Jardins de Colette, Brive-La-Gaillarde (19) - Le Lac de Saint-Cyr, Poitiers (86) - Lascaux IV, Périgord (24) - Le Musée des Tumulus de Bougon, Deux-Sèvres (79) - Le Paléosite de Saint-Césaire, Charente-Maritime (17) - UCPA Montalivet, Gironde (33) - La Vallée des Singes, Vienne (86) - Le Parc Zoo du Reynou, Haute-Vienne (87)

■ ADEME / CEREMA / DREAL



Le programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)

Porté par l'ADEME, cet outil opérationnel de planification écologique met à disposition des collectivités une ingénierie territoriale et un accompagnement personnalisé. Durant 4 ans, chaque collectivité est ainsi guidée, étape par étape, dans la transition écologique selon ses compétences et ses moyens. Il comprend deux référentiels d'action : l'un axé sur le périmètre Climat-Air-Énergie et l'autre sur l'économie circulaire.

6 nouveaux EPCI se sont engagés dans le programme TETE en 2025 : les communautés de communes Aunis Sud (17), de l'île d'Oléron (17), de Parthenay-Gâtine (79), du Val de Gâtine (79), de l'Airvaudais-Val du Thouet (79) et du Val de Vienne (87).

Au total, **76 EPCI** sont engagés dans le programme TETE en Nouvelle-Aquitaine.

75 % des habitants de la région vivent dans un territoire engagé.

■ ADEME



L'ÉTAT SOUTIENT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ

La décarbonation du secteur de la santé

Les activités de santé sont responsables de 8 % de l'empreinte carbone nationale, soit plus de 49 millions de tonnes de CO₂e.

Face à ce constat, l'ARS Nouvelle-Aquitaine s'est engagée dans sa feuille de route régionale « Transformation Ecologique du Système de santé » (TESS) pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre du système de santé autour de trois axes :

- › **Décarboner les établissements sanitaires et médico-sociaux** : en finançant un dispositif unique en France pour inciter les établissements sanitaires à réaliser leur Bilan carbone pour permettre une réduction des coûts énergétique et des flux logistiques (achats, mobilité, déchets, juste soin, réduction des produits à usage unique, ...), mais également au travers d'« un complément écologique » pour les projets immobiliers du champ de l'autonomie intégrant un volet environnemental.
- › **Déployer un référentiel NF environnemental pour l'hébergement et la restauration des établissements**: conçu par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le référentiel est déployé en région et a été intégré dans la feuille de route nationale de planification écologique du système de santé.
- › **Promouvoir la juste prescription des produits de santé** : pour réduire le nombre de médicaments prescrits, la consommation d'antibiotiques et promouvoir le mode d'administration le moins impactant (perfusion/voie orale).



Chiffres-clés

- › 45 établissements de santé financés pour réaliser leur Bilan carbone
- › 29 opérations immobilières d'établissements pour personnes âgées soutenues au titre du complément écologique (15 constructions neuves, 14 extensions ou restructurations), pour un montant de 13 M€
- › une journée d'hospitalisation en Nouvelle-Aquitaine représente en moyenne 135 kg de CO₂e

■ ARS



L'ÉTAT S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DURABLE ET RÉSILIENTE

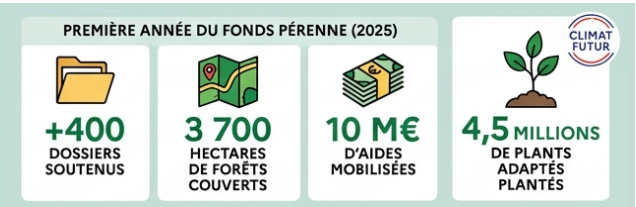
La filière forêt-bois de demain



Un enjeu majeur : la mortalité des arbres a augmenté de +40 % en 10 ans, rappelant l'urgence d'agir. La Nouvelle-Aquitaine se dote d'un outil durable pour protéger, adapter et valoriser son patrimoine forestier, au service de l'environnement et de l'économie locale.

Face à l'urgence climatique, les forêts de Nouvelle-Aquitaine subissent des pressions sans précédent : sécheresses répétées, incendies, prolifération de ravageurs et de maladies. Ces bouleversements menacent leur capacité à jouer pleinement leurs rôles essentiels : production de bois, préservation de la biodiversité, accueil du public, régulation de l'eau et stockage du carbone.

Pour soutenir les propriétaires forestiers, enrichir les forêts fragilisées ou en ralentissement de croissance, relancer la dynamique carbone et soutenir la filière bois locale, l'État a mis en place fin 2024 un fonds pérenne en remplacement des dispositifs ponctuels jusqu'alors utilisés.



En 2025, première année du fonds pérenne, plus de 400 dossiers ont été soutenus, couvrant 3 700 hectares de forêts et mobilisant 10 M€ d'aides.

4,5 millions de plants adaptés au climat futur ont été plantés, pour construire la forêt de demain.

Une agriculture respectueuse de la ressource en eau



En septembre 2025, la DRAAF a lancé l'appel à projets régional « Fonds hydraulique agricole 2025 : aide aux investissements portant sur des infrastructures hydrauliques agricoles d'irrigation ». Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau, poursuivant les ambitions du Varenne agricole de l'eau et du Plan eau.

Ce programme illustre l'engagement de l'État en Nouvelle-Aquitaine, première région agricole de France, à promouvoir une agriculture durable, soucieuse de l'environnement et capable de s'adapter aux défis climatiques. Il encourage les acteurs locaux à innover pour un usage mesuré et réfléchi de la ressource en eau.

10 projets lauréats, dont 5 projets collectifs, seront aidés afin d'accompagner des investissements qui contribuent à la sécurisation de l'accès à l'eau des exploitations ou à la réalisation d'économies d'eau durables, en phase avec les objectifs de sobriété hydrique, de préservation des milieux aquatiques et de soutien à la souveraineté alimentaire.

3,62 M€ en 2025 mobilisés sur les crédits du fonds hydraulique.

Un objectif ambitieux : réduire de 10 % les prélèvements agricoles d'ici 2027, conformément au Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) de la région.

Une agriculture garante de la biodiversité

Face à la menace croissante des punaises, notamment la punaise diabolique détectée en France depuis 2013, 11 filières agricoles, dont celle de la noisette, se mobilisent au sein du Programme d'Actions Collaboratives inter filières de Transition Écologique (PACTE).

Ce projet, porté par l'Association nationale des producteurs de noisette (ANPN) et soutenu par l'État à hauteur de 5,65 M€ sur 5 ans, incarne une réponse concrète aux défis posés par ces ravageurs, qui menacent plus de 200 espèces végétales et la pérennité même de certaines productions.

Objectif : mutualiser les savoirs et innover pour développer des stratégies de lutte durables, réduisant le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Ce programme, suivi de près par les services de l'État, illustre l'engagement des acteurs locaux pour une agriculture résiliente et respectueuse de l'environnement en Nouvelle-Aquitaine.



■ DRAAF



L'ÉTAT SE MOBILISE POUR LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

Le défi de la réintroduction du vison d'Europe en Nouvelle-Aquitaine



En juillet 2025, une étape importante a été franchie en faveur de la préservation du vison d'Europe, espèce classée en danger critique d'extinction.

Dix jeunes visons ont été réintroduits en milieu naturel dans la vallée de la Charente, entre Saintes et Angoulême. Issus de centres d'élevage spécialisés (Zoodyssee (79) et Réserve Zoologique de Calviac (24)), ils ont été lâchés après 15 jours d'adaptation dans des enclos d'acclimatation.

Un suivi scientifique est désormais assuré, permettant aux équipes de l'OFB et à réseau de 150 partenaires de suivre et d'évaluer les déplacements des animaux, ainsi que leurs capacités de reproduction. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du 3^e Plan national d'actions (PNA) en faveur du vison d'Europe, piloté et coordonné par la DREAL, dont l'animation scientifique et technique a été confiée à l'OFB qui prévoit le lâcher d'une centaine d'individus d'ici 2031.



Il reste **moins de 250 individus de visons d'Europe en France**, essentiellement concentrés en Nouvelle-Aquitaine

367 espèces animales continentales sont menacées en Nouvelle-Aquitaine

10 PNA coordonnés par la DREAL en Nouvelle-Aquitaine

■ OFB / DREAL



2^e édition des Rencontres Biodiversité et Territoires



La deuxième édition des Rencontres Biodiversité et Territoires s'est tenue **du 9 au 11 juillet 2025** au Palais des congrès de Bordeaux. Ces rencontres, destinées aux élus, professionnels et acteurs du territoire ont permis d'échanger autour des enjeux de la biodiversité et de leur intégration dans les territoires : de nombreux

ateliers collaboratifs, tables-rondes et visites de terrain ont été organisés.

2^E ÉDITION DES RENCONTRES BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRES

- › plus de 1 300 participants
- › 60 ateliers
- › 4 visites de terrain



■ OFB



L'ÉTAT ORGANISE UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET HARMONIEUX DES ACTIVITÉS MARITIMES ET LITTORALES

Finalisation et adoption de la stratégie maritime de façade



L'année 2025 a marqué l'aboutissement des travaux de **mise à jour du volet stratégique du document stratégique de façade**, qui a mobilisé la Direction interrégionale de la mer sud-Atlantique sous l'autorité du préfet de région et du préfet maritime de l'Atlantique.

Les travaux se sont notamment articulés autour :

- › de l'organisation des concertations des instances et du public ;
- › de la prise en compte des annonces faites par le Président de la République à l'occasion de l'UNOC, des contributions et de l'avis de l'Autorité environnementale ;
- › d'un travail cartographique, de rédaction et de maquettage très minutieux, car agrégeant des données de plusieurs services et opérateurs de l'Etat, dont l'OFB.

La stratégie a été adoptée par **arrêté interpréfectoral du 19 novembre 2025** après validation en **Conseil maritime de façade le 6 novembre**.

■ DIRM



L'ÉTAT ENCOURAGE LA PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2050, les productions de chaleur et de froid se feront exclusivement à partir d'énergies renouvelables et décarbonées.

Volet « sobriété énergétique » du plan de transition de la région académique Nouvelle-Aquitaine



En 2025, la région académique a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie immobilière durable, inscrivant pleinement la planification écologique au cœur de son action.

Ce volet « sobriété énergétique » constitue l'un des piliers du plan de transition académique. Les actions engagées permettent d'anticiper une réduction de 39 % de la consommation énergétique du parc immobilier d'ici 2030 par rapport à 2021, un niveau supérieur aux objectifs initiaux.

L'année 2025 a vu la concrétisation des investissements du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2024-2030.

Les principaux projets engagés sont :

- › Rénovation du rectorat de Limoges (12,3 M€)
- › Rénovation des installations techniques de la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) des Pyrénées-Atlantiques (650 000 €)
- › Déploiement d'une Gestion Technique des Bâtiments (GTB) à la DSDEN des Deux-Sèvres (60 000 €)
- › Déploiement d'une GTB au rectorat de Poitiers (150 000 €)
- › Rénovation globale de la DSDEN du Lot-et-Garonne (3,2 M€)

La réduction de la surface utile brute (SUB), visant une diminution totale de 5 600 m² entre 2024 et 2027, s'est poursuivie en 2025. **Cette stratégie de densification a généré des économies annuelles estimées à 980 000 € en loyers et charges.**

■ RECTORAT



Réduire les consommations énergétiques : un Etat exemplaire



Dans le prolongement du plan de transformation écologique de l'État de 2024, qui décline 15 engagements en matière de formation des agents, de mobilités durables, d'achats responsables, de sobriété énergétique et immobilière, d'économie circulaire, ainsi que de préservation de la biodiversité, la Nouvelle-Aquitaine a participé avec succès au concours inter-administration CUBE État 2025 – saison 2.

Ainsi, **54 bâtiments des établissements publics et services de l'État de Nouvelle-Aquitaine (394 978 m²)** ont participé à ce concours d'économies d'énergie, porté par le Cerema et la Direction de l'immobilier de l'État. Sur une période de 12 mois, les résultats remarquables ont permis d'observer une **baisse moyenne de 11,1% d'énergie finale, représentant environ 5,60 GWh.**



Des agents du SGAR répondant aux questions.

■ SGAR



L'ÉTAT SOUTIENT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SPORT

Les actions de l'Agence Nationale du Sport (ANS) en Nouvelle-Aquitaine

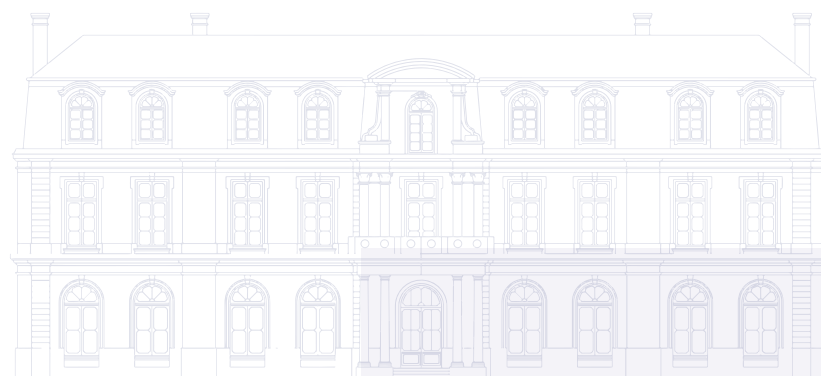
L'ANS a mis en œuvre le Plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique (PNACC Sport).

En application du PNACC Sport, lancé en 2025 par le ministère des Sports, de nombreux projets ont été engagés en Nouvelle-Aquitaine : sécurisation de sites de pratique de proximité en mobilisant des entreprises locales, décarbonation des manifestations (surf, trail) avec le remplacement des groupes électrogènes fossiles, utilisation de matériel de réemploi, actions de

protection des milieux (gardiens de la rivière en canoë-kayak, vigicave en spéléologie), etc.

L'ANS a participé à la rénovation et la requalification des équipements sportifs en consacrant **2,3 M€ à 20 projets structurants en matière de transition écologique**, destinés à améliorer la sobriété énergétique et à limiter l'empreinte carbone des pratiques.

■ DRAJES



UN ÉTAT INNOVANT AU SERVICE DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES

Contrôle budgétaire régional :

6,71 jours
de délai moyen de visa des actes

(bien en deçà du délai réglementaire de 15 jours)

188 structures labellisées
« France Santé »
et

+ de 1 000 consultations réalisées
dans les déserts médicaux par 15 « médecins près de chez vous » volontaires

12 collectivités pilotes

accompagnées par la Mission adaptation au changement climatique (MACC)

330 Villages d'avenir en Nouvelle-Aquitaine

786 projets engagés (dont 128 finalisés au 31/12/2025)
accompagnés par 17 chefs de projets, et + de 1,1 M€ engagés

360 France services

soutien financier de l'État de 12,56 M€

264 situées en milieu rural et 40 en quartiers prioritaires de la politique de la ville
1 191 130 usagers accompagnés au total, soit 136 000 démarches réalisées chaque mois

92 % : taux de satisfaction des usagers

370 actions financées

par la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité
pour un budget de 4,5 M€

85 intervenants départementaux

de sécurité routière et chargés de missions deux-roues motorisés formés
par le Pôle Sécurité Routière Nouvelle-Aquitaine en 2025

SERVICES PUBLICS 2025 : PLUS EFFICACES ET PLUS ACCESSIBLES

2025, période inédite des services votés

L'année 2025 a été marquée par la période inédite des services votés.

En l'absence de loi de finances initiale jusqu'au 14 février 2025, les administrations n'ont été autorisées à engager que les dépenses strictement indispensables à l'activité des services et à la continuité de la nation. Dans ce contexte, les ordonnateurs de l'État et des organismes se sont mobilisés pour présenter une programmation de dépense en services votés au Contrôle budgétaire

en région (CBR) Nouvelle-Aquitaine. Ce dernier a tout mis en œuvre pour valider les programmations dans des délais contraints afin d'assurer les dépenses nécessaires au fonctionnement des services.

En 2025, le délai moyen de visa des actes demeure bien en deçà du délai réglementaire de 15 jours et s'élève à 6,71 jours.

■ DRFIP 

L'intelligence artificielle dans l'État : un vecteur de modernisation de l'administration

L'intelligence artificielle (IA) n'est pas seulement une innovation technologique, mais un levier essentiel pour transformer l'action publique. Pour traduire cette vision en réalité dans l'administration territoriale de l'État (ATE) en Nouvelle-Aquitaine, le sujet de l'intelligence artificielle a fait l'objet de plusieurs expérimentations qui ont permis, dès l'automne 2025, d'engager une véritable stratégie régionale fondée sur l'action et l'industrialisation. L'État a ainsi lancé une feuille de route visant à proposer une offre opérationnelle en matière d'outils d'IA pour les agents du service public – similaire à ce dont peuvent disposer les salariés des entreprises privées notamment – tout en assurant un niveau de sécurité et de souveraineté adapté à leurs missions.

Objectif : permettre aux agents de l'administration territoriale de l'État de s'appuyer sur l'IA pour gagner encore davantage en efficacité et travailler sur des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Suite au **Comité de l'Administration Régionale consacré à l'intelligence artificielle du 17 septembre 2025**, les préfetures de départements se sont mobilisées pour délivrer des sessions de formation à leurs agents et permettre ainsi de répondre à leurs besoins d'accompagnement vers l'usage de ces nouveaux outils.

■ SGAR 

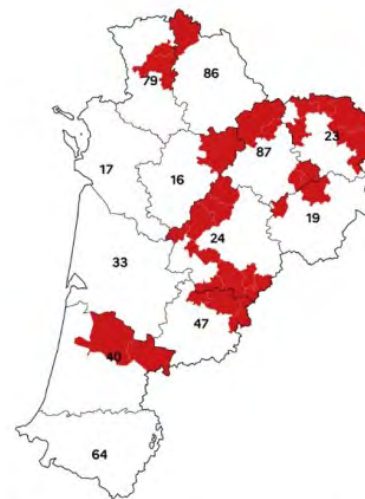
Garantir la proximité de l'accès aux soins

Mesure phare du Pacte de lutte contre les déserts médicaux du 25 avril 2025, un « médecin près de chez vous », a permis de définir **31 lieux dans les zones « vulnérables »** en matière d'accès à un médecin traitant en Nouvelle-Aquitaine. Ces lieux ont été ciblés pour accueillir des médecins solidaires volontaires venant assurer des consultations dans ces zones les plus en difficultés du territoire. **9 sites sont aujourd'hui actifs dans 6 départements (16, 19, 23, 24, 47 et 87).**

Objectif : permettre à terme à chaque Français d'accéder à **une solution de santé en moins de 30 minutes et d'obtenir un rendez-vous médical sous 48 heures** si son état de santé le nécessite.

188 structures de santé ont également été labellisées maison « France Santé » dans la région.

15 « médecins près de chez vous » volontaires ont réalisé plus de 1 000 consultations dans des déserts médicaux.



Carte de zones vulnérables en termes d'accès à un médecin traitant, éligibles au dispositif un « Médecin près de chez vous »

■ ARS 

France services : le maillage se poursuit en Nouvelle-Aquitaine

Dans chaque France services, les conseillers accompagnent les usagers sur les principales démarches des organismes de service public (CAF, préfectures, Assurance retraite, CNAM, Chèque énergie, Finances Publiques, France Travail, La Poste, ministère de la Justice, URSSAF, etc.).

Au 31 décembre 2025, la Nouvelle-Aquitaine recense **360 structures labellisées France services**, dont **264 situées en milieu rural et 40 en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Ce maillage permet de développer un service public de proximité, plus humain et accessible au sein des territoires, au plus près des citoyens et à **moins de 20 minutes de chaque Français**.

Pour proposer une offre toujours plus proche et plus accessible, **17 bus France services** se déplacent quotidiennement sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine.

Soutien financier de l'État pour l'année 2025 : 12,56 M€



En 2025 :

- › **1 191 130 usagers** au total accueillis dans les France services de la région
- › **1 632 386 accompagnements** réalisés par les conseillers France services (1,4 accompagnement / usager)
- › près de **136 000 démarches** réalisées chaque mois, soit **3 483 usagers par jours ouvrés**
- › **Taux de satisfaction des usagers : 92 %**

■ SGAR / DRFIP  

EN 2025, L'ÉTAT SE MOBILISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La Mission régionale de conseil aux décideurs publics (MRCDP)



La MRCDP développe une offre en matière de conseil et d'expertise sur des sujets complexes et/ou à forts enjeux. Elle apporte des expertises sous l'angle financier, budgétaire, fiscal, économique et domanial aux décideurs publics (Préfets, ARS, Rectorats, élus, établissements publics, etc.), et accompagne également les processus innovants.

En 2025, la MRCDP a travaillé avec :

- › l'ARS pour accompagner les établissements en difficultés, analyser des problématiques communes comme les créances envers les patients étrangers ;

- › des établissements publics hospitaliers en rédigeant notamment des analyses financières ou en procédant à un travail d'expertise sur la gestion commune d'un bloc opératoire entre une clinique et un établissement public ;
- › deux syndicats locaux pour expertiser la mise en place d'un service facturier recettes et la rédaction d'une analyse financière à partir d'un outil créé par la mission ;
- › ou encore un service départemental d'incendie et de secours avec lequel la mission a élaboré un processus de contrôle interne.

En 2025, la MRCDP est également intervenue dans le dispositif de formation des nouveaux conseillers aux décideurs locaux (CDL), leur apportant un soutien méthodologique pour des expertises particulièrement complexes ou rares. Enfin, elle a créé et mis à leur disposition en 2025 un outil d'analyse financière pour les aider dans leurs propositions d'analyses financières auprès des syndicats.

■ DRFIP



Villages d'avenir : La revitalisation des communautés rurales



Le programme « Villages d'avenir » en Nouvelle-Aquitaine lancé en décembre 2023 poursuit son déploiement avec l'accompagnement de plusieurs centaines de communes rurales vers la revitalisation de leurs centres-bourgs.

17 chefs de projets (12 ont été recrutés par les préfets de département et 5 par le CEREMA) sont au contact direct des maires. Ils sont chargés de les aider à redynamiser durablement les territoires fragiles par des projets co-construits avec les habitants et les partenaires.

En 2025, de nouvelles collectivités, ont été labellisées pour bénéficier d'une ingénierie publique transversale et de financements dédiés. Les actions accompagnées ont priorisé la rénovation de l'habitat, le maintien des services publics et le développement de commerces de proximité. Le bilan intermédiaire confirme une mobilisation forte des acteurs locaux pour transformer ces villages en lieux de vie attractifs et résilients. Ils sont reconnaissants du travail accompli par les chefs de projet.

UN BILAN 2025 TRÈS POSITIF

- › 330 Villages d'avenir
- › 786 projets engagés, dont 128 finalisés au 31/12/2025
- › 35 prestations d'accompagnement en ingénierie
- › 17 chefs de projets
- › + 1,1 M€ engagés

■ SGAR / CEREMA



Déploiement de la Mission adaptation au changement climatique (MACC) à destination des collectivités locales

La mise en place de la Mission Adaptation correspond à la 25^e mesure du 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3) de 2025, intitulée « **Lancer la mission adaptation, offre unifiée d'ingénierie de l'État pour l'adaptation à destination des collectivités locales** ».

Co-porté par l'ADEME, le CEREMA et la DREAL, cet accompagnement des territoires a été testé en 2025 autour de **12 collectivités pilotes***.

Ses objectifs principaux : Améliorer la lisibilité entre les offres des opérateurs publics et simplifier les démarches de la collectivité.

Les besoins les plus fréquemment exprimés : aider la collectivité à mobiliser ses élus ou/et ses citoyens à financer des actions (stratégies ou opérations concrètes)



* CA Saintes (17) - CA La Rochelle - CC Oléron - CA Libournais (33) - CA Val de Garonne (47) - Conseil Départemental Pyrénées Atlantiques (64) - CA Pays Basque - CA Pau Béarn Pyrénées - CA Niort (87) - PNR Périgord Limousin (24-87) - PNR Millevache en Limousin (19-23-87) - PNR Marais Poitevin (85-79).

■ ADEME / CEREMA / DREAL



Le soutien de l'Etat à l'investissement en faveur des territoires

L'État a mobilisé ses financements en 2025 à hauteur de **140,20 M€** pour permettre le développement des territoires et accompagner les collectivités locales dans la transition écologique.

DSIL : 38,7 M€

FNADT : 9 M€

DSID : 19,1 M€

FONDS VERT : 73,4 M€

■ SGAR



L'ÉTAT RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ ET LA MIXITÉ PROFESSIONNELLES

Vers l'égalité entre les femmes et les hommes

Déclarée « Grande cause du quinquennat » par le Président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes fait l'objet en Nouvelle-Aquitaine d'une politique publique intégrée, volontariste et partenariale

Elle travaille en partenariat étroit avec les 12 déléguées départementales aux droits des femmes et une attention particulière est portée à la mobilisation de nouveaux partenaires comme à l'émergence de réseaux à l'échelle du nouveau territoire régional.

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) a disposé en 2025 d'un budget de 4,5 M€, qui lui a permis de financer près de **370 actions sur l'ensemble de la région**.

■ DRDFE



RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE
ET LA PROTECTION DES PLUS VULNÉRABLES

Service National Universel :

18 000 participants
et
+ de 1 000 encadrants

Service Civique :

12 000 volontaires

(objectif 100 % atteint) 59,5 M€ d'aide de l'État

« jeveuxaider.gouv.fr » :

1 543 missions réalisées

15 Maisons des Femmes/Santé créées

les 12 départements couverts

Prévention des cancers liés aux papillomavirus (HPV) :

16,6 % des élèves de 5^e vaccinés

(10 812 collégiens) soit le taux de vaccination le plus élevé de France
(+ 20 points par rapport à 2024)

Réglementation de la chasse :

1 987 missions réalisées

(dont 1049 liées à la sécurité)

3 268 contrôles

546 infractions relevées

et

498 procédures judiciaires engagées

2025, UNE ANNÉE PHARE POUR LA CULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Du renouveau de lieux emblématiques à l'éducation populaire, l'État s'est attaché en 2025 à garantir la transmission de notre mémoire et des savoirs en les rendant accessibles à tous.

Un patrimoine rénové et des lieux de culture réinventés, plus largement accessibles

2025, année de mise en œuvre du Plan Musées Ruraux, pour aider les petits musées de proximité à moderniser leur accueil, numériser leurs collections et diversifier leur programmation. En Nouvelle-Aquitaine, cette ambition concerne 42 « musées de France » en milieu rural sur un total de 115 établissements.

Un service public de la culture attentif à chaque citoyen, quel que soit son lieu de résidence, valorisant l'identité et l'histoire locale comme moteurs de cohésion sociale et de dynamisme touristique pour nos zones rurales.

■ DRAC



2025, année de concrétisation de projets soutenus par l'Etat

› 20 mai 2025 : inauguration du nouveau FRAC Artothèque Nouvelle-Aquitaine à Limoges, l'État a soutenu cette transformation à hauteur de 1,7 M€, réaffirmant son engagement pour la création contemporaine et la proximité avec les usagers qui bénéficient désormais d'un espace de 1 900 m² propose une expérience immersive inédite ainsi qu'une programmation riche ouverte à tous.



Investissement de l'État : 1,7 M€

› 10 juin 2025 : réouverture de la Maison Pierre Loti à Rochefort, après plus d'une décennie de travaux. Premier partenaire de cette renaissance, l'État a financé 50 % de la restauration.



Investissement de l'État : 6,5 M€

› 11 septembre 2025 : Labellisation « Scène de Musiques Actuelles » (SMAC) du projet culturel et artistique Café Music' à Mont-de-Marsan, une reconnaissance de l'Etat qui vient couronner 30 ans d'engagement en faveur de la diversité musicale et de l'accompagnement des artistes locaux.



Un label garantissant une programmation de qualité, un accès facilité aux pratiques musicales et un soutien renforcé à l'action culturelle de proximité.

Soutien de l'État : 1,7 M€

› **6 octobre 2025 : installation du Centre dramatique national (CDN) Méta sur le campus universitaire de Poitiers**, premier CDN à s'implanter au sein d'une université, le Méta - CDN de Poitiers Nouvelle-Aquitaine s'installe dans un nouveau bâtiment, le Méta Up, face à la Maison des étudiants, au cœur du campus universitaire. Un choix stratégique, porté par l'État, pour encourager les passerelles entre recherche, enseignement et pratique artistique.



Soutien de l'État : 2,25 M€
(dont 300 000 € de DSIL)

› **8 octobre 2025 : extension de la Fabrique Pola à Bordeaux**, laboratoire de la création contemporaine sur la rive droite de Bordeaux, la Fabrique Pola a inauguré son extension en 2025. Ce projet, soutenu par l'État dès son origine, renforce un écosystème unique où se côtoient artistes, artisans et entrepreneurs culturels.



Soutien de l'État : 160 000 €
(nouveaux espaces de travail et de diffusion)

La culture, levier d'émancipation et de cohésion sociale pour tous les néo-aquitains

2 décembre 2025 : signature de la première Convention régionale dédiée à l'éducation populaire

L'État et la Région scellent ainsi une alliance inédite qui vise à renforcer les liens entre culture, citoyenneté et solidarité sur l'ensemble du territoire. En soutenant les associations qui font vivre le débat démocratique et l'émancipation par le savoir, l'État réaffirme son rôle de garant de l'égalité des chances.

› **27 novembre 2025 : réouverture du Musée Bonnat-Helleu à Bayonne** (extension et modernisation).



Investissement de l'État : 5 M€
(travaux et chantier des collections)

Une ambition commune : faire de la culture un outil de transformation sociale accessible à tous, tout au long de la vie.

Un soutien massif à la lecture publique, premier réseau culturel de proximité au cœur de nos territoires

De la métamorphose énergétique de la médiathèque Michel Crépeau à La Rochelle, à l'ouverture de nouveaux lieux de vie à Bayonne, Arette, Sarlat ou Cubjac-Auvezère-Val d'Ans, l'État a accompagné en 2025 les collectivités pour transformer ces espaces en véritables « maisons de la citoyenneté », modernes et inclusives.

Investissement de l'État : une Dotation Globale de Décentralisation (DGD) de 7,4 M€ en 2025.

■ DRAC



EN 2025, L'ÉTAT MÈNE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE SOUTIEN EN FAVEUR DE LA JEUNESSE



Service Civique : répondre aux défis de la société

En 2025, près de 12 000 jeunes ont réalisé une mission de service civique en Nouvelle-Aquitaine, que ce soit dans le milieu associatif ou dans le secteur public, pour une enveloppe financière de 59,5 M€.



Les services de l'État en région ont travaillé à l'agrément de 3 411 postes auprès de structures d'accueil locales ou régionales.

Une large diversité d'actions de promotion ont également eu lieu en 2025, notamment à l'occasion des 15 ans du service civique (événements dans tous les départements de la région).

2025 a aussi permis de poursuivre le développement du Service Civique Écologique.

Service National Universel : développer l'engagement bénévole

Au-delà du service civique, dispositif phare porté par la DRAJES, l'engagement des jeunes constitue une priorité.

Dans ce cadre, les stages de cohésion du Service National Universel (SNU) ont rencontré un fort succès dans la région avec plus de 18 000 participants, et se sont prolongés par des missions d'intérêt général (de 84 heures) et des engagements au sein d'associations, de collectivités, d'établissements publics, etc.

Ouverte à tous, la plateforme « jeuxaider.gouv.fr » propose aussi des missions spécifiques pour les 16-18 ans, validées par le réseau des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

En 2025

- › près de 22 000 mises en relations réalisées
- › 1 543 missions effectuées

Le déploiement des actions de l'Agence Nationale du Sport



La campagne de subventionnement, portée par l'Agence Nationale du Sport/Projets Sportifs territoriaux (ANS/PST) et pilotée par la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, s'est déroulée du 25 avril au 26 mai 2025. Les attributions ont été validées le 9 juillet 2025, à l'issue d'une concertation associant l'État, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et

les représentants du monde économique et social.

Dans le cadre du déploiement des actions de l'ANS en Nouvelle-Aquitaine en 2025, près de 1 M€ ont été consacrés au renforcement des savoirs sportifs fondamentaux et à l'accompagnement des projets sportifs territoriaux.

327 actions financées en 2025 au titre de l'accompagnement des politiques publiques :

- › 442 000 € pour les savoirs fondamentaux (Plan de prévention des noyades et « Savoir rouler à vélo »)
- › 131 000 € pour la lutte contre les violences sexistes dans le sport
- › 130 000 € pour le volet handicap
- › 80 000 € pour le développement du sport santé
- › 50 000 € pour le développement des sports de nature
- › 29 000 € pour le programme "femmes et sport"
- › 113 000 € pour des projets divers

■ DRAJES



Activité physique et sédentarité : préparer l'École de demain



Les **17 et 18 avril 2025**, la DRAJES a organisé un séminaire consacré au rôle de l'École comme levier de santé durable, visant à lutter contre la sédentarité et à promouvoir une activité physique régulière dès le plus jeune âge, grâce à une collaboration renforcée entre acteurs éducatifs et sportifs.

Le séminaire a réuni 62 acteurs (chefs de service, conseillers pédagogiques d'éducation physique et sportive, inspecteurs, etc.), issus de toute la région. Le programme a mêlé interventions scientifiques, ateliers pratiques, témoignages terrain et co-construction de solutions autour de l'EPS, du sport scolaire et de la mobilité active.



■ RECTORAT / DRAJES

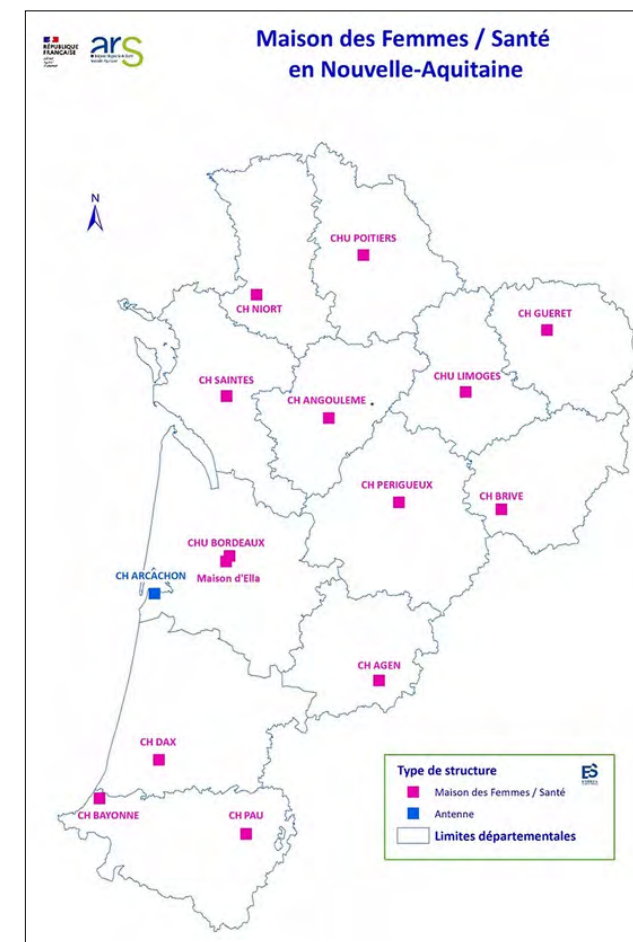


EN 2025, L'ÉTAT RENFORCE LA PRISE EN CHARGE DES CITOYENS LES PLUS VULNÉRABLES

Accompagner les victimes de violences : le déploiement des Maisons des Femmes/ Santé

Conformément au plan interministériel pour l'égalité femmes hommes (grande cause du quinquennat 2023-2027), chaque département doit se doter d'une structure médico-sociale et de prise en charge globale des femmes victimes de tous types de violences, et y généraliser le recueil de plaintes.

En 2025, le maillage territorial de l'offre s'est développé en Nouvelle-Aquitaine, permettant la **création de 15 Maisons des Femmes/Santé, toutes adossées à un centre hospitalier**. Dans des locaux sécurisés, une équipe pluridisciplinaire de professionnels (sages-femmes, psychologues, conseillères conjugales, assistantes sociales, médecins ou encore juristes) prend charge médicalement et psychologiquement les femmes victimes de violences.



Depuis 2025, chaque département de Nouvelle-Aquitaine détient une Maison des Femmes/ Santé.

Investissement 2025 : **1,56 M€**.

■ DRDFE / ARS



Améliorer la couverture vaccinale des jeunes Néo-Aquitains

La Nouvelle-Aquitaine confirme son engagement en prévention des cancers liés aux papillomavirus (HPV) et devient la région affichant le **taux de vaccination au collège le plus élevé, avec 16,6 % des élèves de 5^e vaccinés** (devant la Bretagne (16,2 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (13 %).

Grâce à la mobilisation collective des centres de vaccination, des établissements scolaires et des familles, **10 812 élèves de 5^e** dans les collèges publics et privés et les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) de la région, ont été vaccinés en 2025. Ces vaccinations viennent en complément de celles réalisées en ville et contribuent ainsi à améliorer significativement la couverture vaccinale des jeunes néo-aquitains.

En parallèle, la Nouvelle-Aquitaine a été l'une des régions pilotes pour expérimenter la vaccination contre les infections à méningocoques chez les collégiens, en même temps que la vaccination contre les HPV. **4 201 élèves ont bénéficié du vaccin méningocoque au collège.**

Un taux de couverture vaccinale (au moins 1 dose) de 60 % pour les filles et de 51% pour les garçons, soit + 20 points par rapport à 2024.

Chiffres-clés

Participation de **569 collèges** (500 collèges publics, 63 collèges privés sous contrats, 6 EREA), soit 87,4 % des collèges de la région

10 812 élèves vaccinés au collège



■ ARS



La lutte contre la désinformation en santé

71 % des Français recourent à des Pratiques de soins non conventionnelles, que l'on appelle également « médecines alternatives », « médecines naturelles » ou « médecines douces ».

Face à ce constat, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a déployé fin 2025, en lien avec le CHU de Bordeaux, une campagne de communication intitulée « Un complément, jamais un remplacement » pour permettre à chaque Néo-Aquitain de se poser les bonnes questions et faire un choix éclairé, en distinguant mieux ce qui relève de pratiques de professionnels de santé et du bien-être.

Chiffres-clés

- › 400 Pratiques de soins non conventionnelles (PSNC) répertoriées par l'OMS
- › 35 % des signalements à la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) concernent des PSNC



La prévention des maladies transmises par les moustiques



L'année 2025 a été marquée par l'apparition des premiers cas humains autochtones et foyers épidémiques d'arboviroses liés à la présence du moustique tigre sur le territoire.

Cette situation a nécessité le déploiement de moyens importants au sein de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de Santé publique France (SpF) : traitement des signaux, intensification des interventions autour des cas (engagement de moyens de lutte anti-vectorielle) et de la mobilisation sociale pour promouvoir les bons gestes de suppression des gîtes larvaires et de protection contre les piqûres, notamment par des méthodes innovantes (marketing social, campagnes SMS). La maîtrise du risque repose essentiellement sur des actions de proximité et sur l'implication des collectivités territoriales aux côtés de l'ARS, de SpF et des préfetures.

Chiffres-clés

- › Premiers cas humains autochtones de Chikungunya (159 cas) et de dengue (3 cas), 294 cas importés
- › Foyers épidémiques notamment à Bergerac (2^e foyer au niveau national), 285 enquêtes autour des lieux fréquentés par les cas, 343 traitements de démoustication

■ ARS



« AGIR » au service de l'intégration des réfugiés



Programme d'« Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés », **AGIR est le dispositif principal d'accès à l'emploi et au logement des réfugiés, bénéficiaires de la protection internationale (BPI)** accordée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ou la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), ayant obtenu leur statut depuis moins de deux ans et signataires du Contrat d'intégration républicaine – CIR.

Il consiste en un **guichet unique départemental visant à assurer un parcours d'intégration sans rupture aux réfugiés.**

Déployé sur l'ensemble de la France métropolitaine (hors Corse) avec pour objectif d'accompagner 25 000 BPI en moyenne par an, **le programme AGIR est particulièrement performant en Nouvelle-Aquitaine :**

- › sur plus de 2 500 réfugiés accompagnés dans le dispositif en 2025, 48 % d'entre eux ont trouvé d'un emploi durable après 6 mois d'accompagnement (contre 42 % au plan national)
- › 71 % d'entre eux accèdent à un logement pérenne dans ce même laps de temps (contre 66 % au plan national).

Budget 2025 : 5 M€ (Etat+Union Européenne)

■ SGAR



L'ÉTAT MULTIPLIE LES ACTIONS DE SÉCURISATION ET DE CONTRÔLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Des campagnes de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière

En 2025, l'accidentalité routière demeure importante en Nouvelle-Aquitaine avec environ 362 décès et 5 717 blessés.



La prévention et la sensibilisation à la sécurité routière reposent en grande partie sur l'engagement des bénévoles, les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) et les Chargés de Missions Deux-roues Motorisés (CM2RM), présents dans tous les départements de la région.

En 2025, le Pôle Sécurité Routière Nouvelle-Aquitaine (PSR NA) a assuré des sessions de sensibilisation et d'information auprès de 85 IDSR/CM2RM, qui ont suivi au moins un des sept modules de formation conçus au sein du pôle (risque routier professionnel, distracteurs, etc.).

Ces formations visent à actualiser les messages clés diffusés au grand public et à améliorer les échanges entre les bénévoles des 12 départements néo-aquitains. La feuille de route du PSR NA affirme son ambition : des communications claires et précises, sur des thématiques renouvelées, à l'écoute des questions des bénévoles.

■ PRÉFET DÉLÉGUÉ POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ



La sécurisation et la reconversion des friches polluées

En 2025, les experts « Fiches et Sites et Sols Pollués » de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine ont accompagné 5 nouveaux projets de reconversion de friches. Ils ont également été mandatés par les préfets pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise en sécurité de deux nouveaux sites à responsable défaillant.

■ ADEME



La chasse en sécurité



Afin de prévenir ces accidents et incidents, des opérations de contrôles sont menées chaque année pour rappeler les règles de sécurité aux chasseurs et contrôler le respect de la réglementation. Lors de l'opération nationale réalisée du 29 novembre au 14 décembre 2025, 177 missions de contrôles ont été diligentées en Nouvelle-Aquitaine, menant à 1 322 contrôles conformes et 32 non conformes. Au 31 décembre 2025, 16 procédures judiciaires avaient été ouvertes.

En 2025, au total 1 987 missions liées à la réglementation chasse, dont 1 049 missions liées à la sécurité, ont été réalisées, donnant lieu à 3 268 contrôles, 546 infractions relevées et l'établissement de 498 procédures judiciaires.

Outre la sécurité, l'OFB contrôle les conditions d'exercice des chasses traditionnelles, le respect des quotas de chasse des espèces soumises à gestion adaptative, ainsi que l'emploi de la grenaille de plomb en zones humides.

■ OFB



Le contrôle des sites protégés : Opération AIRPRO

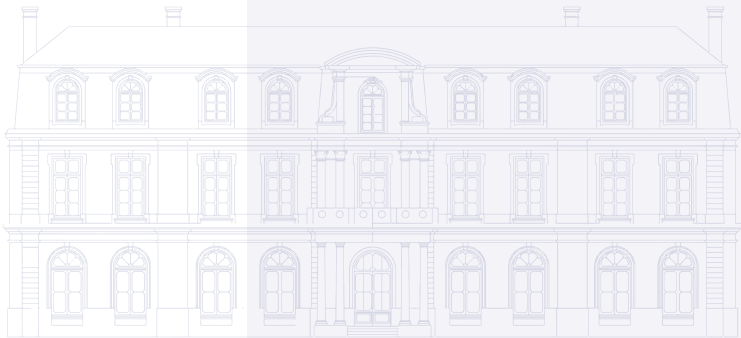
En 2025, une campagne nationale de contrôle sur les espaces protégés et sensibles a été reconduite sur la période du 1^{er} mai au 1^{er} juin 2025. Les contrôles ont concerné des sites protégés par arrêtés préfectoraux de protection de biotope, des réserves naturelles, des aires marines protégées, des sites classés, des sites Natura 2000, ainsi que des réserves de chasse et de faune sauvage.

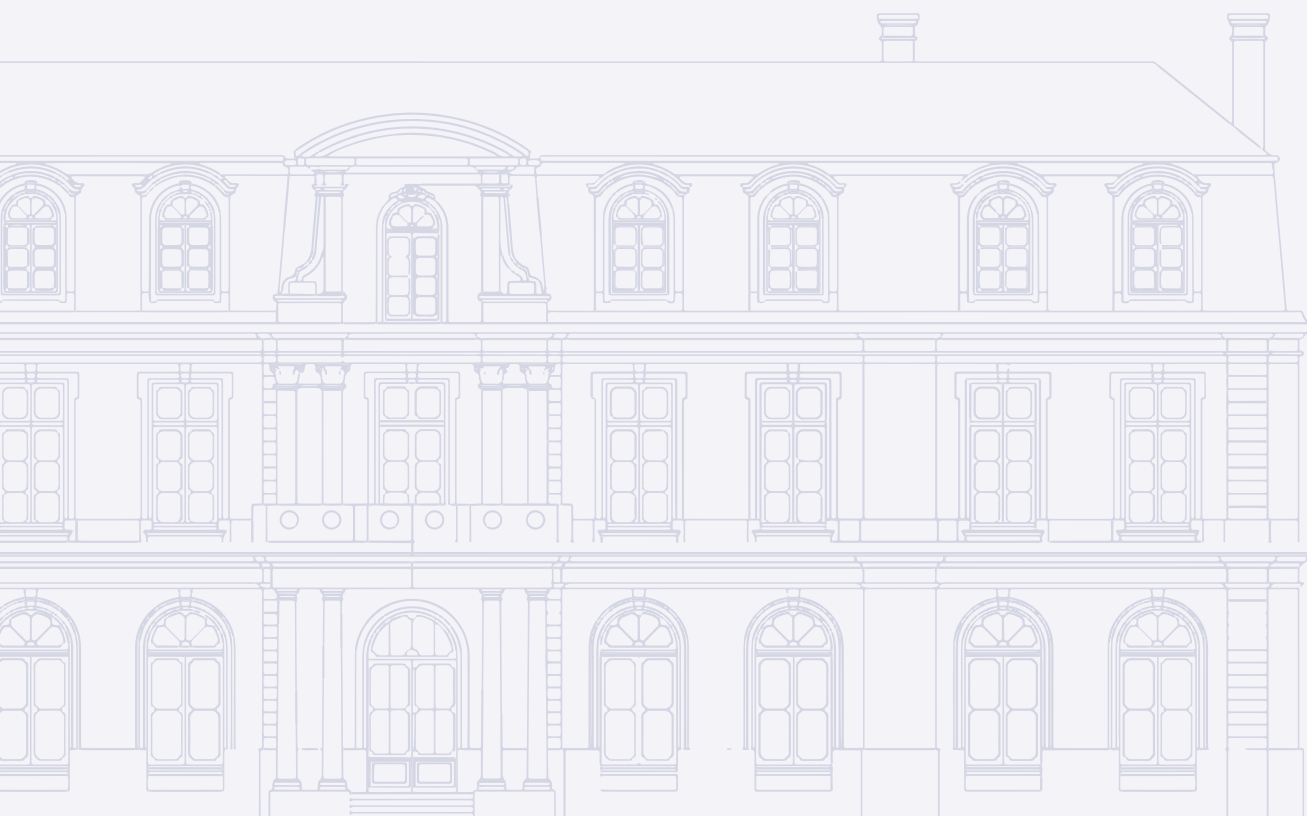
175 opérations ont été menées en Nouvelle-Aquitaine, donnant lieu à 1 267 contrôles et 34 infractions en milieux terrestres et 75 infractions en milieu marin. 28 procédures d'amendes forfaitaires ont été établies, ainsi que 6 procédures judiciaires, les autres infractions ayant donné lieu à des rappels à la réglementation.



Contrôle réalisés en vélos à assistance électrique dans une réserve naturelle (16) © OFB

■ OFB





**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2, esplanade Charles de Gaulle
CS 41397 – 33077 BORDEAUX Cedex